



FICHE D'INSCRIPTION 2008 - 2009

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Profession : _____
 Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone domicile : _____ portable : _____
 Email : _____ Niveau plongeur : _____ Niveau encadrant : _____

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) _____ autorise mon fils/ fille à s'inscrire au CPSQY et à pratiquer les activités proposées.
 Date et signature : _____

En cas d'accident prévenir : Nom / Prénom / Tél : _____

Activité souhaitée (1) :	Jour souhaité	
	Mardi	Jeudi
Formation plongée souhaitée : N1_ N2_ N3_ N4_ Initiateur_		
Tir sur cible		
Nage entraînée		
Encadrement E1_ E2_ E3_ E4_		

(choisir mardi ou jeudi)

Descentes de rivière _ Audiovisuelle _ Biologie subaquatique _

Documents à fournir pour que l'inscription soit prise en compte :

Fiche d'inscription _ copie du dernier diplôme _ 1 enveloppe timbrée à vos nom et adresse _
 1 photo d'identité _ Certificat médical (2) _ valable jusqu'au : _____

COTISATION ANNUELLE :

Options possibles	Adulte	Moins 18 ans, étudiant, 2 ^{ème} membre du foyer
Adhésion au club + licence + assurance Loisir 1	220 €	195 €
Adhésion au club + licence + assurance Loisir 1 + Subaqua	254 €	229 €
Adhésion au club + licence + assurance Loisir 2	230 €	205 €
Adhésion au club + licence + assurance Loisir 2 + Subaqua	264 €	239 €
Adhésion au club + licence + assurance Loisir 3	248 €	223 €
Adhésion au club + licence + assurance Loisir 3 + Subaqua	282 €	257 €
Licence passager + assurance loisir 1	60 €	

assurance (3)

Je choisis de régler une cotisation de _____ euros réglée en 1 ou 2 chèques.

Si 2 chèques : 1^{er} chèque de 100 euros tiré début octobre, le 2^{ème} du solde tiré début novembre.

La cotisation ne pourra être remboursée partiellement ou totalement (hors montant de la licence et de l'assurance) qu'en cas de force majeure (déménagement, raison médicale) et après accord du Comité Directeur.

J'autorise le CPSQY à publier sur son site internet des photos me représentant au cours des activités du club.

Je certifie avoir pris connaissance des différentes possibilités d'assurance, de la réglementation en vigueur notamment en matière de plongée et pêche sous-marine, des statuts et règlements de la FFESSM, du CPSQY et je m'engage à les respecter.

(4) Date : _____ Signature : _____

C.P.S.Q.Y.

Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines
 Centre Nautique de Maurepas
 1, Avenue de Picardie 78310 Maurepas

<http://www.cpsqy.com>

Association Déclarée
 SIRET : 333 212 595 00016 Code Naf : 926A

Affilié à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 07780243
 Agrément Jeunesse et sports du 2 mai 1983 sous le n° 78 S 309



Fiche d'inscription 2008-2009

- (1) Pour des raisons d'organisation des bassins, chaque membre ne peut accéder qu'une seule fois par semaine au bassin. Les formations N4 et Initiateurs pourront être en partie assurées par le CODEP78. L'inscription aux niveaux N1,N2,N3,N4 et Initiateur doit être validée par le responsable du niveau concerné.
En outre les critères du club sont les suivants.
Pour valider le N1 : 4 plongées exploration en mer.
Pour les N2 : N1 validé plus 10 plongées exploration en mer, avant le stage ou sortie technique.
Pour les N3 : N2 validé plus 10 plongées en autonomie et 4 plongées à 40m, avant le stage ou sortie technique.
Pour les N4 : N2 ou N3 validé plus 15 plongées en autonomie et 10 plongées à 40m, avant le stage ou sortie technique.
Pour les initiateurs : 12 plongées en autonomie le jour de l'examen.
- (2) Aucune licence ne pourra être délivrée ou renouvelée sans que soit présenté un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique, certificat délivré après examen médical par un médecin du sport, un médecin agréé par la FFESSM ou un médecin hyperbare.
Les enfants de moins de 14 ans doivent effectuer une visite ORL avant de consulter un médecin agréé FFESSM seul habilité à délivrer le certificat d'aptitude.
Pour les compétitions (Tir sur cible, Nage avec Palmes) le certificat médical d'aptitude aux activités subaquatiques concernées doit être délivré après examen médical par un médecin du sport, un médecin agréé par la FFESSM ou un médecin hyperbare.
- (3) Assurance.
L'adhésion au CPSQY, club affilié à la FFESSM, s'accompagnant de la délivrance d'une licence fédérale, donne systématiquement le bénéfice d'une assurance responsabilité civile (dommages occasionnés à des tiers), pour la pratique des activités. Elle est reconnue dans le monde entier.
En complément le club prend à sa charge pour chaque adhérent une assurance complémentaire Loisir1 pour les non encadrants et Loisir3 pour les encadrants E2 et plus. Pour de plus amples renseignements sur ces formules d'assurances proposées par la FFESSM consulter : www.cabinet-lafont.com
La pratique de compétition nécessite la délivrance par le club de la carte d'identité fédérale.
Pour toutes précisions complémentaires consulter le secrétariat du club.
- (4) Toute inscription non signée et/ou non complète ne sera pas enregistrée.

Le dossier complet comprend: Le formulaire d'inscription rempli et signé, une photo d'identité, une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, le certificat médical et le montant du règlement de la cotisation.

TOUT DOSSIER NON COMPLET INTERDIT L'ACCES AU BASSIN ET DONC AUX ACTIVITES.

C.P.S.Q.Y.